



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSES

- Séance du 25 Septembre 2025-

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, le conseil municipal de la commune de Seyses, dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seyses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 22

**Absents avec
procuration :** 6

**Absents sans
procuration :** 1

Votants : 28

Date de convocation : 19/09/2025

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le :
26/09/2025

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUCI, Xavier BERLUTEAU, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Sébastien CHAUDERON, Olivier CHAPRON, Philippe RIGAL, Valentin DE MUER, Nathalie CARLES-SALMON, Elodie ALBA, Vincent SOUBIRON, Gilles DURET, Vicky VALLIER, Cynthia GONZALEZ, Françoise MALEPLATE, Laëtitia IMART.

Excusés avec

Procurations : Dominique ALM à Magali PATINET, Raphaël RIGACCI à Philippe STREMLER, Orlane LABAT à Malika BENSOUCI, Morgane CARRA à Magalie GRANDSIMON, Jérôme PUILLET à Jérôme BOUTELOUP, Emeline ROLLAND à Vichy VALLIER.

Absent sans Michel BOUTET

Procuration :

Secrétaire : Marie-Ange KOFFEL

N° DEL/2025-6-06 Approbation de la convention d'objectifs entre la commune de Seyses et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (2024-2029) relative au développement de la lecture publique	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2121-29 et suivants.</p> <p>Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.</p> <p>Vu le schéma départemental de lecture publique adopté par délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne en date du 25 juin 2024.</p> <p>Vu le projet de convention d'objectifs entre la Commune de Seyses et le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la période 2024-2029, annexé à la présente délibération.</p> <p>Considérant que cette convention fixe les engagements réciproques des deux parties en matière de développement de la lecture publique, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les locaux et équipements de la bibliothèque, - les horaires d'ouverture au public, - la composition et la professionnalisation des équipes, - la gratuité de l'accès, - les coopérations avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux, - le développement du numérique et la lutte contre l'illectronisme, - la politique documentaire et les collections, - l'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle, - la participation des habitants et l'inclusion de tous les publics.
--	--

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, et de sa réception par le représentant de l'Etat s'il s'agit d'un acte soumis à cette obligation de transmission en vertu des dispositions de l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Page 1/2

N° DEL/2025-6-06

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- De décider d'approuver la convention d'objectifs 2024-2029 entre la Commune de Seysses et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, relative au développement de la lecture publique,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme.

Secrétaire de séance
Marie-Ange KOFFEL

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP

